

COMPTE DE RÉSULTAT

Exercice clos le
31/12/2021
(12 mois)Exercice précédent
31/12/2020
(12 mois)Variation
absolue
(12 / 12)

%

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	10 397 513	140 491	10 538 004	100,00	7 599 732	100,00	2 938 272	38,66
Chiffres d'Affaires Nets	10 397 513	140 491	10 538 004	100,00	7 599 732	100,00	2 938 272	38,66

Production stockée								
Production immobilisée			3 206 453	30,43			3 206 453	N/S
Subventions d'exploitation			15 504	0,15	1 000	0,01	14 504	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			285 333	2,71			285 333	N/S
Autres produits			155	0,00	119	0,00	36	30,25
Total des produits d'exploitation (I)			14 045 449	133,28	7 600 850	100,01	6 444 599	84,79
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			12 939 076	122,78	12 319 071	162,10	620 005	5,03
Impôts, taxes et versements assimilés			400 154	3,80	391 074	5,15	9 080	2,32
Salaires et traitements			6 142 217	58,29	4 112 125	54,11	2 030 092	49,37
Charges sociales			3 440 714	32,65	3 333 947	43,87	106 767	3,20
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 088 320	10,33	11 786	0,16	1 076 534	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges			330 880	3,14	258 247	3,40	72 633	28,13
Autres charges			325 278	3,09	13 956	0,18	311 322	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			24 666 640	234,07	20 440 207	268,96	4 226 433	20,68
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-10 621 192	-100,78	-12 839 356	-168,93	2 218 164	17,28
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			0	0,00	8 283	0,11	-8 283	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change			10 064	0,10	7 957	0,10	2 107	26,48
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			10 064	0,10	16 240	0,21	-6 176	-38,02
Dotations financières aux amortissements et provisions			5 792	0,05			5 792	N/S
Intérêts et charges assimilées			6 669	0,06	4 873	0,06	1 796	36,86
Différences négatives de change			54 300	0,52	278 511	3,66	-224 211	-80,49
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			66 761	0,63	283 384	3,73	-216 623	-76,43
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-56 697	-0,53	-267 144	-3,51	210 447	78,78
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-10 677 889	-101,32	-13 106 500	-172,45	2 428 611	18,53

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 402	0,02	-1 402	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			739 883	9,74	-739 883	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			741 285	9,75	-741 285	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14	0,00	7 994	0,11	-7 980	-99,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	14	0,00	7 994	0,11	-7 980	-99,81
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14	0,00	733 291	9,65	-733 305	-99,99
Participation des salariés (IX)	83 225	0,79	71 430	0,94	11 795	16,51
Impôts sur les bénéfices (X)	-215 000	-2,03	-158 159	-2,07	-56 841	-35,93
Total des Produits (I+III+V+VII)	14 055 513	133,38	8 358 376	109,98	5 697 137	68,16
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	24 601 640	233,46	20 644 856	271,65	3 956 784	19,17
RÉSULTAT NET	-10 546 127	-100,07	-12 286 480	-161,66	1 740 353	14,16
	<i>Perte</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



AXA Climate

Société par actions simplifiée au capital de 44 848 491,00 €
Intermédiaire d'assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07029015
Siège social : 61 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris
RCS Paris B 493 363 378

**PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 29 JUIN 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 29 juin, à 61 rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris,

AXA SA, société anonyme au capital de 5 348 680 810,04 euros dont le siège social est situé au 25, avenue Matignon — 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 093 920, ci-après désigné l'« **Associé Unique** »,

représentée par Monsieur George STANSFIELD, Directeur Général Adjoint et Secrétaire Général du Groupe,

détenant l'intégralité du capital de la société AXA Climate, société par actions simplifiée au capital de 44 848 491,00 € dont le siège social est au 61 Rue Mstislav Rostropovitch - 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 493 363 378 (la « **Société** »),

A pris, par acte en date de ce jour et conformément à l'article 13.1 des statuts de la Société, les décisions suivantes :

Première résolution

Approbation des comptes de l'exercice 2021

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion dressé par la présidence et du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice écoulé, et pris connaissance des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 faisant apparaître un résultat négatif de 10 546 127 euros, approuve lesdits comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice 2021

L'Associé Unique, sur proposition du Président et après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 fait apparaître une perte de 10 546 127 euros, décide d'affecter en totalité la perte

de l'exercice au compte « report à nouveau » dont le solde débiteur passera de -0,16€ à -10 546 127,16 €.

L'Associé Unique prend acte, conformément à la loi, du montant des dividendes versés au titre des trois exercices précédents :

Affectation résultat 2020 : absence de distribution

Affectation résultat 2019 : absence de distribution

Affectation résultat 2018 : absence de distribution

Troisième résolution

Décision à prendre en application des articles L. 227-1 et L.225-248 du Code de commerce (capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social)

L'Associé Unique constate, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font ressortir des capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié de son capital social et décide, conformément aux dispositions des articles L. 227-1 et L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société et donc de poursuivre l'activité.

Quatrième résolution

La Société modifie l'article 3 de ses statuts pour y ajouter le texte ci-dessous afin, notamment, de répondre aux exigences du label B-Corp sollicité par la Société.

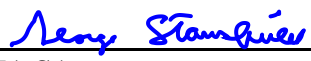
« La Société entend générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.

Dans le cadre de cette démarche, le Président de la Société s'engage à prendre en considération les conséquences sociales, sociétales et environnementales de ses décisions sur l'ensemble des parties prenantes de la Société, et les conséquences de ses décisions sur l'environnement. »

Cinquième résolution

Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions de l'Associé Unique pour accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt, et généralement faire le nécessaire pour exécuter et rendre opposable les décisions approuvées dans le présent procès-verbal.


AXA SA

Associé Unique

Représentée par Monsieur George STANSFIELD



61 Rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

AXA Climate

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

AXA Climate

Société par actions simplifiée au capital de 44 848 491 €
Siège social : 61 Rue Mstislav Rostropovitch, 75017 PARIS
RCS PARIS n° 493 363 378

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société AXA Climate,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AXA Climate relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



COMPTES ANNUELS

AU 31/12/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	3 207 521	1 069 877	2 137 644	9,93	543	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	2 200		2 200	0,01		
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	146 686	26 306	120 380	0,56	3 924	0,03
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	9 398		9 398	0,04		
Autres immobilisations financières	289 081		289 081	1,34	86 580	0,60
TOTAL (I)	3 654 886	1 096 183	2 558 703	11,89	91 046	0,64
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	228 000		228 000	1,06		
Clients et comptes rattachés	9 990 410		9 990 410	46,41	6 035 075	42,09
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	120 211		120 211	0,56		
. Personnel	15 108		15 108	0,07	112 194	0,78
. Organismes sociaux	9 877		9 877	0,05	17 100	0,12
. Etat, impôts sur les bénéfices	373 159		373 159	1,73	158 159	1,10
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 461 199		1 461 199	6,79	2 656 842	18,53
. Autres	22 208		22 208	0,10	142 264	0,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	6 655 373		6 655 373	30,92	5 068 390	35,35
Charges constatées d'avance	85 884		85 884	0,40	55 854	0,39
TOTAL (II)	18 961 429		18 961 429	88,09	14 245 879	99,36
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)	5 792		5 792	0,03		
TOTAL ACTIF (0 à V)	22 622 107	1 096 183	21 525 924	100,00	14 336 925	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 28/01/2022

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 20 048 491)	20 048 491	23 037 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	93,14	160,68
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 700	3 700
Réserves statutaires ou contractuelles	0,02	0,03
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-0	-5 602 029
	0,00	-39,06
Résultat de l'exercice	-10 546 127	-12 286 480
	-48,98	-85,69
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	9 506 063	5 152 191
	44,16	35,94
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	5 792	
Provisions pour charges	330 880	258 247
	0,03	1,80
	1,54	
TOTAL (III)	336 672	258 247
	1,56	1,80
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		1 113 209
Emprunts et dettes financières diverses		7,76
. Divers		
. Associés		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 586 186	5 018 531
Dettes fiscales et sociales	35,24	35,00
. Personnel	3 024 772	2 046 493
. Organismes sociaux	695 797	588 952
. Etat, impôts sur les bénéfices	14,05	4,11
. Etat, impôts sur les bénéfices	3,23	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	28 815	124 443
. Etat, obligations cautionnées	0,13	0,87
. Autres impôts, taxes et assimilés	171 869	34 859
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,80	0,24
Autres dettes	10 000	
Instruments financiers à terme	0,05	
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	11 517 439	8 926 487
	53,50	62,26
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)	165 750	
	0,77	
TOTAL PASSIF (I à V)	21 525 924	14 336 925
	100,00	100,00

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	11
1.1	Évènements principaux	11
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	11
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	13
2.1	Actif immobilisé	13
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	14
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	15
2.1.3	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	16
2.1.4	Informations relatives aux filiales et participations	16
2.1.5	Précisions sur d'autres créances significatives	16
2.1.6	Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif	17
2.2	Capitaux propres	18
2.2.1	Capital social	18
2.2.2	Variation des capitaux propres	18
2.3	Passifs et provisions	18
2.3.1	Provisions	18
2.4	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	21
2.5	Compte de résultat	23
2.5.1	Ventilation du chiffre d'affaires	23
3	Informations relatives à la fiscalité	24
3.1	Impôt sur les bénéfices	24
3.1.1	Ventilation	24
3.1.2	Autres informations spécifiques	24
3.1.3	Engagements hors-bilan	24
4	Informations relatives à l'effectif	25

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Évènements principaux

AXA Climate poursuit le développement de son activité de courtage en assurances paramétriques ainsi que le développement des nouveaux services lancés en 2021, à savoir Training (offre de formation BtoB aux enjeux de la transition environnementale) et Consulting (offre de risk scoring et conseil en adaptation et transition environnementale à destination des entreprises et du secteur public).

L'épidémie du coronavirus « Covid-19 » n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes 2021 d'AXA Climate.

En janvier 2021, La société a connu une augmentation de capital social d'une somme de 14 900 000 euros pour le porter d'un montant de 23 037 000 euros à un montant de 37 937 000 euros, par l'émission de 14 900 000 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale unitaire de 1.00 euros.

Par une décision du 24 juin 2021, la société a connu une réduction de capital social de 17 888 509 euros pour le ramener de 37 937 000 euros à 20 048 491 euros par voie de réduction du nombre d'actions, ramenant le nombre d'actions de 37 937 000 à 20 048 491 d'une valeur nominale unitaire de 1.00 euros.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 ainsi que les réglementations en vigueur.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période allant du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

A) CREANCES ET DETTES

Les opérations sont enregistrées en monnaies étrangères en fonction de la devise de transaction avec une valorisation en euros sur la base du dernier cours de change (PCG, art 341-1).

A la date d'arrêté des comptes, les différences de conversion sont inscrites à l'actif du bilan lorsqu'il s'agit d'une perte latente (compte 476), et au passif du bilan lorsqu'il s'agit d'un gain latent (compte 477).

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques (PCG, art.342-5)

B) PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires d'AXA Climate se compose :

- des prestations de courtage d'assurances paramétriques,
- des revenus de missions de conseil aux entreprises et au secteur public,
- des revenus de formation des salariés d'entreprises

C) CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable dans les méthodes de présentation, ni dans les méthodes d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

D) EVENEMENTS POTERIEURS A LA CLOTURE

Le 21 février 2022, les parts d'AXA Climate sont transférées d'AXA Next à AXA SA, pour une valorisation de 39 100 000 euros, représentant 100% des parts. AXA SA devient alors actionnaire unique d'AXA Climate SAS.

Le 25 février 2022, Messieurs Samer TALEB, Christophe FRITSCH et Jozef VAN IN ont démissionné de leurs mandats de membres du Conseil de surveillance de la Société. A cette occasion, Messieurs Georges DESVAUX et Frédéric DE COURTOIS D'ARCOLLIERES ont été nommées en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance. De plus, Monsieur Jozef VAN IN a démissionné de son mandat de Président du Conseil de surveillance et a été remplacé par Monsieur Frédéric DE COURTOIS D'ARCOLLIERES.

Le 11 avril 2022, le capital de la société est augmenté de 24 800 000 euros par apport en numéraire de l'associé unique AXA SA, portant ainsi le capital d'AXA Climate de 20 048 491 à 44 848 491 euros, ceci faisant suite à une décision de l'associé unique en date du 11 avril 2022.

AXA Climate poursuit en 2022 sa croissance et son développement à l'international, sur ses trois offres que sont le courtage en assurance paramétriques, le conseil et la formation aux entreprises.

Impact potentiel du conflit actuel entre la Russie et l'Ukraine : la société n'a pas relevé à ce jour d'impact significatif sur les comptes. Néanmoins la hausse récente des taux ainsi que le niveau élevé d'inflation nécessitent une surveillance particulière durant toute la durée du conflit et au-delà.

E) PERSPECTIVES D'AVENIR

La société va poursuivre en 2022 ses activités : courtage en assurances, conseil aux entreprises et au secteur public, offre de formation aux entreprises.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 068		3 208 653
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			27 000
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 891		102 794
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	16 891		129 794
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	86 580		211 899
TOTAL	86 580		211 899
TOTAL GENERAL	104 539		3 550 346

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			3 209 721
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			27 000
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			119 686
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			146 686
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			298 479
TOTAL			298 479
TOTAL GENERAL			3 654 886

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	525	1 069 352		1 069 877
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers		2 475		2 475
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	12 968	16 493	5 630	23 831
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	12 968	18 968	5 630	26 306
TOTAL GENERAL	13 493	1 088 320	5 630	1 096 183

Forte augmentation du poste Autres immobilisations incorporelles : En 2021, AXA Climate a décidé de capitaliser ses dépenses en lien avec trois grands projets :

PROJECT	Internal Staff	External Costs	Total
> New services	271 292	530 685	801 977
> Cocoon project	421 652	1 425 376	1 847 028
> Training content	50 970	506 478	557 448

Amortissement de ces dépenses sur 3 ans en mode linéaire

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 à 3 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	9 ans
Immobilisations corporelles en cours	Non amortissable	

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	525	1 069 352	-	-	-	1 069 877
Corporelles	12 968	18 968	-	5 630	-	26 306
Financières	-		-		-	-

2.1.4 Informations relatives aux filiales et participations

ACTIONNARIAT	NOMBRE DE TITRES	% DE DETENTION
AXA Next	20 048 491	100 %

2.1.5 Précisions sur d'autres créances significatives

Charges à payer :

Rubrique	Montant
Engagements Sociaux	330 880
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et Comptes rattachés	5 973 749
Dettes fiscales et sociales	3 723 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	10 028 345

Produits à recevoir :

Rubrique	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	8 835 716
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	8 835 716

2.1.6 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.1.6.1 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Prestations services</i>	01/01/2022	31/12/2022	25 625,83		
<i>Hébergement site</i>	01/01/2022	08/04/2022	5 808,22		
<i>Salon agriculture</i>	26/02/2022	06/03/2022	1 009,69		
<i>Parking</i>	01/01/2022	31/05/2022	231,63		
<i>Air France vol</i>	10/01/2022	10/01/2022	594,99		
<i>Pluridis</i>	01/01/2022	30/03/2022	650,00		
<i>SHL Talent central</i>	01/01/2022	23/08/2022	1 423,89		
<i>Licences</i>	01/01/2022	31/12/2022	50 539,52		
TOTAL			85 883,77		

2.2 Capitaux propres

2.2.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	23 037 000	23 037 000
Augmentation du capital	14 900 000	14 900 000
Réduction du capital	17 888 509	17 888 509
Position fin de l'exercice	20 048 491	20 048 491

2.2.2 Variation des Capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	23 037 000	14 900 000	17 888 509	20 048 491
Réserve légale	3 700	-	-	3 700
Report à nouveau	- 5 602 029	-12 286 480	- 17 888 509	-
Résultat	- 12 286 480	- 10 546 127	- 12 286 480	- 10 546 127
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	5 152 191	- 7 932 607	-12 286 480	9 506 063

2.3 Passifs et provisions

2.3.1 Provisions

	Stuations et mouvements			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	<u>Augmentations :</u> dotations de l'exercice	<u>Diminutions :</u> reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	5 792	-	5 792
Provisions pour charges	258 247	330 880	258 247	330 880
TOTAL	258 247	336 672	258 247	336 672

2.3.1.1 Provisions pour risques et charges

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	5 792	-	5 792
Provisions pour pensions et obligations similaires	258 247	330 880	258 247	330 880
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	258 247	336 672	258 247	336 672

2.3.1.2 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	330 880	-	330 880
Engagements de pension à d'anciens dirigeants	-	-	-
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite	-	-	-

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

- Selon la recommandation ANC n°2013-02, dans ce cadre, nous avons opté pour :
 - La méthode 1 (application des dispositions de l'Annexe 1 de la Reco ANC n°2013-02) qui reprend pour l'essentiel la Recommandation CNC n°2003-R.01 ;
- ENGAGEMENTS SOCIAUX :

Les engagements reconnus au bilan au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actuelle de l'obligation à la date de clôture diminuée, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture, toutes deux ajustées des écarts actuariels et coût des services passés non reconnus. La valeur actuelle de l'obligation est calculée annuellement avec la méthode des unités de crédit projetées. Elle est déterminée en actualisant les prestations futures attendues sur la base de taux de marché d'obligations d'entreprise de première catégorie de même monnaie que celle des prestations qui seront à payer, et de durée comparable à l'obligation sous-jacente.

Les écarts actuariels issus des ajustements liés à l'expérience et des effets de changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en charges ou en produits sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime, pour leur fraction excédant 10 % de la plus grande valeur entre la valeur actuelle de l'obligation et la valeur de marché des actifs de couverture. Ce traitement est conforme à la méthode 1 de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC.

Le coût des services passés généré lors de l'adoption ou de la modification d'un régime à prestations définies est reconnu en charges, selon un mode linéaire, sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime.

Engagement pris par AXA Climate envers son personnel :

Dans toute la suite, SFC désigne le Salaire moyen de Fin de Carrière.

IFC : Indemnité de Fin de Carrière :

Lors du départ à la retraite d'un salarié, une indemnité de fin de carrière lui est versée. Cette indemnité dépend de l'ancienneté qu'il a acquise au sein de la société au moment de sa cessation d'activité et du salaire de fin de carrière.

RRD : Régime de Retraite des Directeurs :

Le RRD est un régime de retraite pour les directeurs, complémentaire à toutes les retraites acquises au titre des régimes obligatoires ou supplémentaires pendant la carrière professionnelle, quelle qu'en soit l'origine.

Plan de Retraite Supplémentaire (PRS) : Régime AXA à garantie minimale

La condition pour bénéficier du régime PRS est d'avoir cumulé au moins 15 ans d'ancienneté lors du départ à la retraite.

Le niveau de garantie est de 4 % du SFC en Tranche A et de 4,5 % du SFC en Tranche B.

La rente à attribuer au titre de cette garantie minimum est une rente différentielle. C'est-à-dire que son montant se détermine par différence entre le niveau de garantie et les déductibles (la rente Fonds de Pension Professionnel, la rente Cruap, la rente issue du régime AXA à cotisations définies).

MDT : Médaille du Travail :

Une distinction honorifique est décernée à chaque salarié ayant au moins 20 ans d'ancienneté. La médaille du travail comprend 4 échelons en fonction desquels une prime dépendant du nombre d'années de service effectuées est versée au salarié.

Congés anniversaire :

À la 10e, 20e et 30e année d'ancienneté dans le Groupe AXA, chaque salarié bénéficie de congés payés supplémentaires. Les salariés concernés sont ceux titulaires d'un CDI ou en suspension de contrat (congés longue durée, maladie, incapacité, mesures fin de carrière).

Provisions pour mesure de fin de carrière :

Un avenant à l'accord Transition Activité Retraite a été signé en 2016. Il donne la possibilité aux salariés qui sont à 48 mois au plus du départ en retraite à taux plein atteint avant le 01/01/2021, d'aménager leur fin de carrière : il leur est proposé une dispense d'activité totale rémunérée à 65% sur la Tranche A et 60% sur la Tranche B de leur salaire après épuisement de leurs congés et Compte d'Epargne Temps.

2.4 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L' ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		9 398	9 398	-
	Autres immobilisations financières		289 081	86 580	202 501
DE L' ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		9 990 410	9 990 410	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		15 108	15 108	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		9 877	9 877	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	373 159	373 159	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 461 199	1 461 199	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			-
		Divers	-	-	-
	Groupe et associés		-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		142 419	142 419	-
	Charges constatées d'avance		85 884	85 884	-
TOTAL			12 376 535	12 174 034	202 501

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		7 586 186	7 586 186	-	-
Personnel et comptes rattachés		3 024 772	3 024 772	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		695 797	695 797	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	28 815	28 815	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	171 869	171 869	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		10 000	10 000	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		11 517 439	11 517 439	-	-
Emprunts souscrits en cours d'exercice					-
Emprunts remboursés en cours d'exercice					-
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture					-

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	1 153 656	9 384 338	10 538 004
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 153 656	9 384 338	10 538 004

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Impôt sur les bénéfices

3.1.1 Ventilation

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		-10 677 889	- 14
Impôt au taux de :	-	-	-
Impôt sur PVLT*		-	-
Résultat après impôts		-10 677 889	- 14

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

*Hors crédit impôt recherche – cf mention ci-après

3.1.2 Autres informations spécifiques

- Crédits d'impôts Recherche : Le montant au titre de 2021 est de 215 000 €.

3.1.3 Engagements hors-bilan

Aucun engagement ne lie la société

3.1.4 Intégration Fiscale

L'intégration fiscale est un processus de consolidation en tant que tel afin de déterminer et de comptabiliser l'impôt Groupe, d'enregistrer les flux entre la société mère AXA SA et ses filiales. L'intégration fiscale n'a pas d'incidence sur la charge d'IS de la société AXA CLIMATE. L'impôt se paie en quatre acomptes : 15 mars ; 15 juin ; 15 septembre ; 15 décembre. Le solde est prévu au 15 avril N+1.

4 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	<i>Personnel salarié</i>
Cadres	58
Agents de maîtrise et Techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
TOTAL	60